

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Articles publiés dans la *Revue canadienne de phytotechnie* (révision, janvier 2009).

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'appartenance de l'auteur à l'Institut agricole du Canada ou à une société qui lui est affiliée n'est pas une condition requise. Les communications sont rédigées en anglais ou en français, accompagnées d'un résumé en anglais et en français. S'il n'est pas présenté par l'auteur, le résumé sera préparé par la rédaction, à un coût modique pour l'auteur ou pour l'institution dont il relève.

CONTENU. Sont acceptés les textes d'intérêt national ou international dans les domaines de la phytotechnie. Ne seront considérées que les descriptions des cultivars destinés à l'agriculture canadienne. Le cultivar dont on désire effectuer la description doit avant tout être homologué auprès du Bureau d'enregistrement des variétés de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour sa culture au Canada. Cette contrainte doit être respectée avant que la variété puisse être distribuée au Canada. Le numéro d'enregistrement de l'ACIA sera mentionné dans la description. Le cultivar (matériel génétique) ne doit pas non plus avoir été antérieurement décrit dans une autre revue scientifique avec comité de lecture. Outre les mémoires, nous sollicitons à l'occasion la présentation de mises au point bibliographiques. Les lettres à la rédaction peuvent expliquer, compléter ou commenter les travaux publiés dans la Revue.

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT. Le manuscrit sera présenté par Osprey, le système de soumission et d'examen en direct des articles (accessible sur le site www.aic.ca en cliquant "submit your manuscript"). Les manuscrits ne doivent pas avoir été simultanément soumis à une autre revue scientifique. Si référence est faite à un article actuellement sous presse, l'auteur doit, en plus de son manuscrit, envoyer deux exemplaires du texte sous presse. L'auteur doit remplir le formulaire de présentation du manuscrit puis le signer. On trouvera le formulaire en question sur le site Web (<http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/aic-journals/apssubmit.html>). Les auteurs sont vivement encouragés à donner le nom de trois examinateurs dans leur lettre d'accompagnement. Ceux qui le souhaitent peuvent réclamer l'examen de leur article sous l'anonymat (avec suppression du nom des auteurs).

FRAIS DE PUBLICATION. Les frais de publication sont de 90\$ par page définitive (format de la Revue), plus le coût des illustrations et des tableaux. Des tirés à part sont offerts à l'auteur à un prix modique qui lui est proposé lors de l'envoi des épreuves. Les retouches excessives apportées aux épreuves sont facturées à l'auteur.

MOTS CLÉS ET TITRE ABRÉGÉ. L'auteur doit présenter une liste de mots ou de phrases clés. La liste ne devrait pas dépasser six termes ou expressions de deux ou trois mots extraits du titre, du résumé ou du corps de l'article et devrait se rapporter au sujet principal traité dans l'article. L'auteur doit également fournir un titre abrégé d'un maximum de 55 caractères et indiquer dans quelle partie du périodique il préférerait voir son article publié.

PROTECTION DES ANIMAUX. L'auteur doit attester que les animaux d'expérience ont été traités selon des directives équivalentes à celles du Conseil canadien de protection des animaux (Guide d'utilisation des animaux d'expérience, disponible auprès du CCPA, Tower 2, 315-350 Albert St., Ottawa, ON, Canada K1R 1B1).

LE MANUSCRIT

Articles

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. Suivre le mode de présentation adopté par la Revue. Pour les communications en anglais, suivre *Scientific Style and Format: The CBE Manual for Authors, Editors and Publishers* (6^e éd. 1994), disponible auprès du Council of Biology Editors, Inc., Reston, VA 20190-5202 (<http://www.councilscienceeditors.org>). L'orthographe doit se conformer à celle de *Webster's Third New International Dictionary* ou de *Oxford English Dictionary*, la même orthographe étant utilisée tout au long d'un même texte. Pour l'orthographe française, on consultera le Dictionnaire Larousse. L'auteur est invité à soumettre son texte à l'examen critique préalable d'un ou de plusieurs collègues.

TITRE. Utiliser le titre le plus concis possible, avec des mots descriptifs pour faciliter le retrait de l'information. Le titre doit évoquer les aspects importants de l'article.

RÉSUMÉ. Ne doit pas dépasser 200 mots. Voir le *CBE Style Manual*.

ORGANISATION DU TEXTE. La plupart des articles (mémoires) sont divisés en: INTRODUCTION, MATÉRIEL ET MÉTHODES, RÉSULTATS, DISCUSSION, REMERCIEMENT et BIBLIOGRAPHIE. N'utiliser les renvois en bas de page que pour identifier l'institution dont relève l'auteur ou pour expliquer un tableau.

NOMBRES ET MESURES. Utiliser des chiffres arabes quand un nombre est suivi d'une unité de mesure normalisée, p. ex., 1 g, 9 j; autrement écrire en toutes lettres les nombres jusqu'à 9 et en chiffres les nombres supérieurs. Voir le *CBE Style Manual* pour les exceptions autorisées dans une énumération. Les données sont présentées en unités SI (voir tableau des unités SI acceptables dans ce numéro ou dans un numéro récent de la Revue).

ABRÉVIATIONS. Pour les termes courants, consulter le *CBE Style Manual*. À leur première présence dans le texte, certains termes peuvent être écrits en toutes lettres, suivis de la forme abrégée.

NOMS ET TERMES SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES. Souligner le nom scientifique des organismes et n'inclure leur patronyme que pour les organismes utilisés dans la recherche en question. Pour les variétés agricoles et horticoles, donner le nom du cultivar. Les guillemets simples ne sont employés dans la description d'un cultivar que si celui-ci suit la désignation botanique. Désigner les espèces végétales et animales par leur nom commun, le nom scientifique au complet, avec patronyme, étant indiqué à la première mention de l'espèce végétale utilisée dans le texte ou dans le résumé. Le nom scientifique complet n'est pas nécessaire pour les espèces courantes

d'animaux domestiques. Citer les produits phytosanitaires par leur désignation commune acceptée, et, s'il n'y en a pas, donner le nom chimique complet à la première mention du produit dans le texte.

STATISTIQUES. Décrire brièvement et clairement le protocole expérimental. Analyser et résumer les données selon les méthodes statistiques appropriées. L'auteur examinera tout particulièrement la façon dont il utilise les méthodes à comparaisons multiples. Fournir une mesure de variabilité, p. ex. écart-type ou erreur-type, avec les données quantitatives à l'appui (voir Lettre à la Rédaction, *Can. J. Plant Sci.* **60**: 325–327). Pour tout renseignement complémentaire, consulter le *CBE Style Manual*.

BIBLIOGRAPHIE. Ne citer que les références les plus pertinentes et éviter les citations multiples. Confronter soigneusement chaque référence avec l'article original et en faire mention dans le texte par le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, inscrire le nom du premier suivi des mots latins «et al.», mais donner les noms complets dans la bibliographie. Inclure dans la bibliographie les articles «sous presse» (nom du périodique et date de parution prévue), mais intégrer au corps du texte les mentions «manuscrits en préparation» les «données inédites» et les «communications personnelles». Voir les recommandations sur la citation des publications électroniques qui apparaissent dans le numéro 79 de la *Revue canadienne de phytotechnie* [*Can. J. Plant Sci.* **79**: 473–474], disponible en ligne à l'adresse <http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/aic-journals/instructions.html>. Pour les abréviations des titres des périodiques, n'utiliser que celles données dans *Biosis* (numéro le plus récent) *List of Serials with Title Abbreviations* (*Bioscience Information Service of Biological Abstracts*, 221 Arch Street, Philadelphia, PA 19102). *Vérifier minutieusement la pagination, le numéro des volumes et les dates de parution.*

TABLEAUX. Lire soigneusement la partie pertinente du CBE Manual. Les affirmations de fiabilité statistique doivent être incluses avec les données quantitatives. Identifier les renvois en bas de page par des lettres en exposant, en caractères gras, dans l'ordre inverse à l'alphabet, en commençant par z: ^z, ^y, ^x, ^w, ^v, etc. Numéroter les tableaux, leur donner un titre bref et les mentionner dans le texte. Les lignes verticales ne sont pas acceptées.

ILLUSTRATIONS. Les fichiers à extension *.tif, *.bmp, *.gif, *.eps, *.jpg (haute résolution, pour les photographies) sont acceptables, mais pas les fichiers MSWord ou WordPerfect. La résolution devrait suffire pour donner une reproduction nette de l'illustration à l'impression (au moins 150 ppi). Les illustrations devraient tenir sur une colonne, deux colonnes ou une page entière. Les traits seront assez épais (au moins 0,5 point) pour rester clairs à l'impression. Lettrage et symboles auront des dimensions proportionnelles à celles de l'illustration et seront assez gros pour qu'on puisse les réduire sans que la netteté en souffre. Utiliser une police de caractères nette et simple en évitant celles aux caractères trop déliés, en gamme de gris, qui forment des taches après numérisation et à l'impres-

sion. Les mentions seront parallèles aux axes du graphique. L'auteur est prié de respecter les consignes de la revue en ce qui concerne les abréviations, les unités de mesure et le reste. Il est préférable de soumettre des photographies aux dimensions voisines de leur taille définitive. Il s'agira de clichés en noir et blanc bien contrastés. Les photographies en couleurs sont acceptées pourvu que l'auteur défraie le coût de leur reproduction. Prière de communiquer avec le bureau pour connaître la meilleure façon de présenter les illustrations en couleurs. Les articles sans illustrations de bonne qualité ne seront pas publiés.

Short communications

Les *Short Communications* servent à présenter un bref compte rendu sur des découvertes importantes. Elles ne dépassent généralement pas 2000 mots. Elles peuvent comporter des résultats de recherches terminées, mais de portée plutôt restreinte, des descriptions de cultivars, de techniques ou d'appareils nouveaux ou améliorés, appuyé de données de performance. Les *Short Communications* ne comprennent que quelques références bibliographiques (pas plus de neuf). Consulter un numéro récent de la Revue pour le mode de présentation à adopter. Garder les illustrations au minimum, un tableau ou une figure. Le résumé, obligatoire, ne devrait pas dépasser 100 mots. Des modèles de descriptions des nouveaux cultivars sont disponibles aux bureaux de l'Institut agricole du Canada.

Points à surveiller

MODE DE PRÉSENTATION. Consulter un numéro récent de la Revue pour avoir une idée de la présentation des Short Communications. Pour les articles originaux, il doit y avoir une page titre distincte, ainsi qu'une page pour le résumé. La page titre ne doit porter que le titre complet et le titre abrégé de la communication, le nom de l'auteur et l'institution ou l'organisme dont il relève. La page du résumé ne contient que le résumé et les mots clés. Le reste du texte est dactylographié sans interruption. Chaque tableau, identifié par un numéro et par un titre, occupera une page distincte.

TITRES ET RUBRIQUES. Le titre de l'article est fait de lettres majuscules et minuscules. Les titres principaux sont en lettres majuscules, disposés au centre de la page. Les titres secondaires sont disposés comme suit: premiers sous-titres, alignés à gauche sur une ligne distincte, mots principaux en majuscules; deuxièmes sous-titres alignés à gauche sur la même ligne que le texte, premier mot en majuscules, suivi d'un point; troisièmes sous-titres, alignés à gauche, même ligne que le texte, premier mot en majuscules, soulignés, suivis d'un tiret.

PONCTUATION SPÉCIALE. Mettre un point après et al. (sans souligner), pas de virgule, entre le ou les noms d'auteur et l'année dans le corps du texte; pas de point après le titre d'un tableau.

BIBLIOGRAPHIE. Dactylographier les noms de tous les auteurs (majuscules et minuscules), suivis de leurs initiales.

Unités SI acceptables dans la Revue canadienne de phytotechnie

Mesure	Application	Unité	Symbole ou expression
Dose absorbée	Plantes/animaux	gray par seconde	Gy s ⁻¹
Superficie	Terres	hectare	ha
	Feuilles	centimètre carré	cm ²
Concentration	Engrais	kilogrammes par hectare	kg ha ⁻¹
		microgrammes par grammes	µg g ⁻¹
	Solutions	grammes par litre ou	g L ⁻¹
		moles par litre	mol L ⁻¹
Densité	Sol	mégagrammes par mètre cube	Mg m ⁻³
Conductivité électrique	Tolérance au sel	décisiemens par mètre	dS m ⁻¹
Taux d'élongation	Plante	centimètres par jour	cm j ⁻¹
Production d'éthylène	Fixation de l'azote	nanomoles par plante par seconde	nmol plante ⁻¹ s ⁻¹
Conductivité hydraulique	Débit de l'eau	mètres par jour	m j ⁻¹
Taux de croissance	Plantes	grammes par mètre carré par jour	g m ⁻² j ⁻¹
Espace interplanaire	Structure minérale de l'argile	nanomètre	nm
Échange d'ions	Sol (capacité d'échange de cations)	mmole (+) par kilogrammes	mmol (+) kg ⁻¹
Transport ionique	Absorption d'ions	moles par kilogrammes par seconde	mol kg ⁻¹ s ⁻¹
Longueur	Épaisseur du sol	mètre	m
Lumière	Densité du rayonnement photonique (400–700 nm)	micromoles par mètre carré par seconde	µmol m ⁻² s ⁻¹
Photosynthèse	Densité du flux de CO ₂	Milligrammes par mètre carré par seconde	mg m ⁻² s ⁻¹
Pression	Potentiel hydrique	kilopascal	kPa
Radioactivité	Sol, plantes	becquerel	Bq ou s ⁻¹
Chaleur massique	Stockage de la chaleur	joules par kilogrammes par kelvin	J kg ⁻¹ K ⁻¹
Température	Sol et plantes	celsius ou kelvin	°C ou K
Volume	Solutions	litre	L
		mètre cube	m ³
Rendement	Grandes cultures et cultures maraîchères	tonnes par hectare	t ha ⁻¹
		grammes par mètre carré	g m ⁻²
	Masse végétale	grammes par plante ou organe végétal	g plant ⁻¹ ou g grain ⁻¹

On écrira les unités qui comprennent deux diviseurs avec l'indice négatif (p. ex. kg ha⁻¹ an⁻¹). Le trait oblique (/) devrait servir à l'inscription des unités au long (p. ex. mol/k) où à séparer une mesure physique de l'unité (p. ex. rendement/ha). Choisir les unités pour que le facteur numérique tombe entre 1 et 10 ou 1 et 100, quand on utilise un ou deux chiffres significatifs, respectivement (p. ex. choisir 31,2 mg plutôt que 0,0312 g). Dans la mesure du possible, éviter l'utilisation du pour cent (%) sauf dans certains cas, par exemple pour cent de la superficie, pour cent de la population, etc.